

Face à la nouvelle donne : l'émergence d'un traducteur leader

François Abraham

Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec
presidence@ottiaq.org

En quoi les progrès technologiques, que ce soit en matière d'outils spécialisés ou d'outils grand public, ont-ils une incidence sur les traducteurs et leur pratique? Qu'en est-il de la responsabilité professionnelle? Dans quelles conditions les traducteurs de demain exerceront-ils leur profession? Quels services offriront-ils?

On assiste à une forte croissance de la demande en traduction, et les prévisions laissent penser que cette hausse s'accroîtra encore. Il semble également qu'une bonne partie de l'accroissement du travail sera absorbée par les travailleurs indépendants. Or, malgré le gain de productivité que leur apporte la technologie, il semble que les traducteurs ne parviennent pas à répondre à la demande.

Dans ce contexte, comment les traducteurs cohabiteront-ils avec la machine? Comment s'en serviront-ils? Quelle sera leur place dans l'activité traduisante? Le domaine de la traduction verra certainement l'émergence de nouveaux métiers et de nouveaux rôles pour le traducteur. Les traducteurs devront aussi se former davantage et de plus en plus rapidement.

Fort de plus de 2000 membres, l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ) est le plus important regroupement de traducteurs au Canada. Un de ses devoirs est d'assurer le suivi des tendances marquant les professions langagières et de proposer des pistes de solution pratiques et pragmatiques sur la façon dont les traducteurs peuvent répondre à l'évolution de leur profession.

Avant-propos

L'article qui suit se veut avant tout un exposé pratique et vise à refléter le point de vue des traducteurs au Québec et au Canada et à décrire leur environnement de travail. Le portrait qu'il dresse n'est cependant pas exhaustif.

Les réflexions et pistes de solution correspondent bien entendu elles aussi au contexte canadien, mais nous sommes persuadés que certaines d'entre elles peuvent aussi s'appliquer ailleurs dans le monde.

Enfin, nous avons volontairement débordé du cadre strict de l'impact de la technologie, car on ne peut analyser cet impact sans se pencher également sur les conditions d'exercice des traducteurs d'aujourd'hui et de demain et sur le rôle qu'ils doivent jouer dans le façonnement de leur avenir.

Les langues et la traduction au Canada

Fondé par les Français et les Britanniques, et terre permanente d'immigration¹, le Canada offre un paysage linguistique et démographique unique qui en fait un pays de choix pour les traducteurs.

Répartition linguistique au Canada

Le Canada est un pays de 33 millions d'habitants dont 58 % ont comme langue maternelle l'anglais et 22 % le français (les langues officielles). À cela, il faut ajouter les 20 % de personnes de langue maternelle autre (allophones), quoique 94 % des Canadiens disent parler fréquemment l'une ou l'autre des langues officielles à la maison². Toutefois, lors du recensement de 2006, seulement 17 % de la population canadienne se considérerait véritablement bilingue.

Langues officielles

Le Canada a deux langues officielles de statut théoriquement égal, l'anglais et le français. Le bilinguisme a été officialisé en 1969, avec l'adoption par le Parlement canadien de la première *Loi sur les langues officielles*. Cette loi, dont la dernière version remonte à 1985³, vise notamment à assurer le respect

¹ Le Canada accueille chaque année environ 250 000 immigrants. Voir notamment, Citoyenneté et Immigration Canada, *Le gouvernement du Canada accueillera un plus grand nombre d'immigrants économiques en 2010*, <http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/media/communiques/2010/2010-06-26.asp>.

² Recensement de 2006, Statistique Canada, http://www41.statcan.ca/2008/50000/ceb50000_000-fra.htm.

³ Ministère de la Justice du Canada, <http://laws.justice.gc.ca/fr/o-3.01/index.html>.

du français et de l'anglais et leur égalité de statut ainsi que l'égalité de droits et de privilèges quant à leur usage dans les institutions fédérales⁴.

Par conséquent, il est en principe possible d'obtenir la totalité des services offerts par le gouvernement et les sociétés d'État du Canada dans les deux langues officielles où que l'on se trouve dans le pays.

Le Canada étant un pays fédéral, chacune des dix provinces a pu également déterminer sa langue officielle. Pour huit d'entre elles, c'est l'anglais. Cela veut dire que les services gouvernementaux provinciaux y sont majoritairement offerts dans cette langue. Au Québec, la langue officielle est le français. Seule une province, le Nouveau-Brunswick (située immédiatement à l'est du Québec), est officiellement bilingue.

Mentionnons que le Québec possède une *Charte de la langue française*, dont l'article 2 stipule : « Toute personne a le droit que communiquent en français avec elle l'Administration, les services de santé et les services sociaux, les entreprises d'utilité publique, les ordres professionnels, les associations de salariés et les diverses entreprises exerçant au Québec⁵. »

La traduction au Canada : un domaine structuré

La dualité linguistique officielle canadienne, elle-même établie en raison de la concentration historique des francophones au Québec et de leur poids démographique et politique, a conduit le pays à se doter d'une industrie de la traduction très structurée et florissante, où le transfert s'effectue très majoritairement de l'anglais vers le français, même si d'autres langues (l'espagnol notamment) y prennent une place croissante.

Le pays compte 15 écoles de traduction⁶, dont la majorité offre des programmes de premier cycle spécialisés en traduction (baccalauréats ou licences, certificats). Certaines d'entre elles proposent également des programmes de deuxième cycle (maîtrise professionnelle, maîtrise de recherche, diplôme d'études supérieures) et de troisième cycle (doctorat). Sept de ces écoles sont situées au Québec, où l'enseignement formel de la traduction existe depuis les années 1940.

⁴ Pour en savoir plus sur les objectifs de la *Loi sur les langues officielles*, se reporter au site Web du Commissariat aux langues officielles, au http://www.ocol-clo.gc.ca/html/act_loi_f.php.

⁵ *Charte de la langue française*, Publications du Québec, http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_11/C11.html.

⁶ Selon l'Association canadienne des écoles de traduction, http://www.uottawa.ca/associations/acet/prog_membr.htm.

Étant donné le portrait linguistique du pays, on ne sera pas surpris d'apprendre que c'est aussi au Québec que l'on retrouve le plus de traducteurs (les deux grands pôles étant Montréal et Gatineau [à proximité d'Ottawa, la capitale fédérale]).

L'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

Fondé en 1992, l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec (OTTIAQ)⁷ compte plus de 2000 membres. Si près de 60 % d'entre eux sont des travailleurs indépendants, l'OTTIAQ accueille également de nombreux salariés, chefs de service et chefs d'entreprise. C'est le plus important regroupement de traducteurs au Canada et à ce titre, il jouit d'une grande influence dans le milieu de la traduction au pays.

L'OTTIAQ a un statut un peu particulier si on le compare aux associations et syndicats que l'on peut retrouver ailleurs sur la planète. Avant tout, comme son nom l'indique, il s'agit d'un ordre professionnel⁸ c'est-à-dire un mandataire de l'État québécois, institué et régi par une loi, le *Code des professions du Québec*⁹. Son rôle est en premier lieu de protéger le public, c'est-à-dire d'aider les gens qui n'ont pas les connaissances pour juger de la qualité du travail d'un traducteur, d'un terminologue ou d'un interprète et de lui offrir une possibilité de recours autre que les tribunaux (syndic et Conseil de discipline). Ce n'est donc pas une association au sens premier du terme, même s'il organise de nombreuses activités à caractère associatif; ce n'est pas non plus un syndicat.

Il contrôle la compétence et l'intégrité de ses membres et réglemente, surveille et encadre leur pratique professionnelle, notamment par l'établissement d'un code de déontologie¹⁰ et de guides de pratiques exemplaires. L'obligation pour les membres de souscrire une assurance-responsabilité professionnelle sert aussi à assurer la protection de la population.

Les membres de l'Ordre sont admis selon des critères de formation et de compétences stricts. Le processus d'admission n'a pas pour but de constituer ce

⁷ Pour en savoir plus sur l'OTTIAQ, se reporter à son site Web, au <http://www.ottiaq.org>.

⁸ Le système professionnel québécois, qui chapeaute 51 professions réparties en 46 ordres professionnels, est unique au Canada. Pour en savoir plus, visiter le site Web de l'Office des professions du Québec, au <http://www.opq.gouv.qc.ca/ordres-professionnels/>.

⁹ *Code des professions du Québec*, Publications du Québec, http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_26/C26.HTM.

¹⁰ Code de déontologie de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec, Publications du Québec, http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=3&file=/C_26/C26R178_2_1.htm.

qu'on pourrait appeler une élite, mais d'assurer que les personnes qui s'affichent comme membre sont des traducteurs, des terminologues et des interprètes professionnels. La loi réserve d'ailleurs aux membres de l'OTTIAQ le droit de porter un titre particulier : traducteur agréé, terminologue agréé ou interprète agréé. À bien des égards, l'OTTIAQ agit exactement de la même façon que les autres ordres, que ce soit celui des infirmières, des avocats (Barreau) ou des ingénieurs.

En outre, ses membres reçoivent régulièrement la visite d'inspecteurs-conseils, qui ont pour mission de vérifier que leur pratique respecte les normes établies par l'Ordre et les règles de l'art et de leur recommander des améliorations. Car en plus d'assurer l'encadrement de la profession, l'OTTIAQ vise à favoriser la pratique professionnelle et son adaptation à l'évolution des conditions technologiques et économiques.

C'est à cette fin que l'Ordre a mis sur pied un programme de mentorat destiné aux nouveaux diplômés. Ceux-ci sont jumelés à un traducteur expérimenté et spécialement formé, qui les guide et les encadre durant six mois. À l'issue de ce programme, le mentor effectue une évaluation du traducteur débutant, et si l'évaluation est satisfaisante, ce dernier est admis (agréé) à l'OTTIAQ.

L'Ordre propose aussi à ses membres de nombreuses possibilités de formation continue, notamment par l'intermédiaire d'une plate-forme en ligne, la Formathèque. Chaque année, il organise également un congrès¹¹ suivi d'une journée de formation continue. Ce rendez-vous constitue un forum de réflexion et de perfectionnement très couru.

Enfin, l'OTTIAQ effectue une veille sur les questions touchant la profession (la traduction automatisée, par exemple) et informe le public sur ce qu'est la traduction et sur ce qu'il peut et doit attendre d'un traducteur. Il veille également à la promotion et au développement des professions langagières (formation continue, réflexion, information sur les outils). L'Ordre vise à devenir la référence et le lieu de rassemblement au Québec en matière de traduction, de terminologie et d'interprétation. C'est dans cette optique qu'il mène régulièrement des réflexions stratégiques.

Réflexion stratégique 2009 : un état des lieux

Au printemps 2009, l'OTTIAQ a réalisé une réflexion stratégique portant, entre autres, sur l'avenir de la traduction face aux bouleversements qu'elle vit en raison notamment des avancées réalisées dans le domaine de la technologie en général et de la technologie traductionnelle en particulier. Le but de l'exercice était de dresser un état de la situation et de définir des pistes de solution

¹¹ Pour en savoir plus : http://www.ottiaq.org/communications/congres_fr.php.

pratiques et pragmatiques sur la façon dont les traducteurs peuvent répondre à cette évolution. Il a permis à l'Ordre de dresser les constats qui suivent.

La traduction et l'importance des traducteurs sont mal connues et peu reconnues

La population ne connaît pas ou connaît peu le travail du traducteur et, par conséquent, ne le reconnaît pas à sa juste valeur. La principale raison en est la discrétion et l'introversion bien connues des traducteurs. Ceux-ci confondent malheureusement trop souvent l'invisibilité de la traduction, qui est la principale qualité d'un travail bien fait, et l'invisibilité du traducteur.

A cela il faut ajouter le fait que le grand public croit généralement que parce qu'on parle une langue, on la maîtrise nécessairement assez pour l'écrire correctement. Il pense qu'il suffit de connaître deux langues pour être apte à traduire. Le corollaire direct de cette croyance est que n'importe qui pense pouvoir s'improviser traducteur.

Cette banalisation de la traduction, et la non-reconnaissance de son caractère professionnel qu'elle entraîne, pousse les traducteurs à dévaloriser quelque peu leur propre travail. Afin d'évaluer l'effet de cette banalisation, l'OTTIAQ a sondé près de 800 traducteurs (membres et non-membres) sur leur perception de leur profession¹².

L'absence des traducteurs dans les forums décisionnels

Il est étonnant de noter à quel point les traducteurs sont rarement présents sur les tribunes qui déterminent leur avenir, qu'elles soient de nature sociétale, gouvernementale ou industrielle. Les décisions qui les touchent directement sont prises sans eux; ils influent donc peu sur l'évolution de leur profession.

Leur faible taux d'adhésion à des associations professionnelles susceptibles de les aider à faire valoir leur point de vue ne joue d'ailleurs pas en leur faveur.

Bouleversements technologiques

L'évolution rapide de l'environnement technologique de la traduction a pour effet de transformer les conditions de pratique et le développement de la profession. Outre le développement accéléré d'outils d'aide à la traduction, la multiplication des applications technologiques dans tous les domaines de l'entreprise et de la vie courante oblige les traducteurs à acquérir des compétences techniques plus approfondies. De plus, l'accès quasi instantané et

¹² À la date de tombée, le traitement des réponses n'était pas encore terminé. Lorsque ce sera le cas (courant mars), une synthèse sera proposée sur le site de l'OTTIAQ (www.ottiaq.org). Une fois les réponses analysées en profondeur, l'Ordre s'attèlera également à l'élaboration d'un document visant à revaloriser la profession de traducteur.

universel à l'information grâce à Internet contribue à une augmentation de la demande et au resserrement des échéances. Enfin, la popularité croissante des solutions de traduction automatique gratuites nuit à la perception du caractère professionnel du travail des traducteurs.

Si ces phénomènes influent sur la pratique individuelle, ils ont aussi des répercussions sur l'organisation du travail, car ils favorisent le recours à des entreprises de traduction capables de répondre à un large éventail de besoins (volumes importants, projets complexes, multilinguisme, etc.). Ainsi, alors que la traduction a traditionnellement reposé majoritairement sur les travailleurs indépendants, on assiste à l'arrivée de multinationales de la traduction, pour lesquelles les conditions d'exercice et la qualité de la traduction ne sont pas toujours le souci premier.

Le défi de la relève

On assiste ainsi à une forte croissance de la demande de traduction, et les prévisions laissent penser que cette tendance n'est pas prête de s'inverser. Or, malgré le gain de productivité que leur offrent les outils technologiques, les traducteurs ne parviennent pas à satisfaire l'intégralité des besoins.

De plus, nous sommes à la veille d'une vague sans précédent de départs à la retraite (surtout chez les salariés). À partir de 2013, la population active québécoise commencera à décroître (plus de gens quitteront le marché du travail qu'il n'y en aura qui l'intégreront)¹³. Par conséquent, la main-d'œuvre se raréfiera et tous les métiers devront, pour assurer la relève, se disputer un bassin de candidats toujours plus réduit.

Enfin, fait étonnant à première vue, malgré la hausse de la demande, on n'assiste pas à une augmentation concomitante des emplois. On peut donc supposer qu'une bonne partie de l'accroissement du travail sera absorbée par les travailleurs indépendants, qu'ils soient ou non pigistes pour de grandes agences de traduction.

¹³ À ce sujet, voir notamment André Grenier (Emploi Québec), *Le marché du travail au Québec : vers des pénuries de main-d'œuvre?*, présentation au colloque de l'IRÉC intitulé « Main-d'œuvre : le Québec face à ses pénuries », http://www.irec.net/upload/File/Andre-Grenier_Marche-du-travail_ColloqueIREC_110510.pdf.

Volonté de normalisation de l'industrie

Au Canada, la traduction est encore à certains égards une activité artisanale. Les indépendants y effectuent 83 % du travail¹⁴ et les cabinets de traduction, quoique nombreux, sont généralement de petite taille¹⁵.

Pour affirmer le caractère « industriel » de ce secteur d'activité et lui permettre ainsi de promouvoir son savoir-faire à l'échelle internationale et de faire face aux multinationales qui accaparent le marché, l'industrie canadienne de la traduction, par la voie de l'Association de l'industrie de la langue (AILIA)¹⁶, vient de se doter d'une norme relative au processus de traduction, à l'instar de ce qui s'est fait en Europe avec l'EN 15038, *Services de traduction – Exigences requises pour la prestation du service*. L'OTTIAQ a d'ailleurs participé à sa rédaction, dans le but précis d'y faire intégrer les qualifications professionnelles des traducteurs.

Cette norme, appelée CAN/CGSB-131.10-2008, *Services de traduction*¹⁷, mais à laquelle on fait couramment référence sous le nom « norme canadienne », peine toutefois pour l'instant à prendre son essor. L'enjeu est d'autant plus important pour le milieu de la traduction au Canada que l'ISO est également en train de mettre au point sa propre norme et que le Canada et l'Union européenne négocient actuellement un accord de libre-échange, qui pourrait bien porter également sur la traduction.

Nouveaux rôles, nouveaux métiers

Conseiller

L'afflux d'outils d'aide à la traduction et le gain croissant de popularité des applications gratuites de traduction automatisée obligent les traducteurs, s'ils veulent continuer à jouer pleinement leur rôle, à faire valoir la plus-value qu'ils apportent en se présentant comme plus que des simples spécialistes du transfert linguistique.

¹⁴ *L'industrie canadienne de la traduction : stratégie de développement des ressources humaines et d'exportation*, rapport final du Comité sectoriel de l'industrie canadienne de la traduction (1999), <http://www.uottawa.ca/associations/csict/stratf.pdf>. Il s'agit des dernières statistiques officielles disponibles; étant donné le temps qui s'est écoulé depuis la publication de ce rapport et la tendance des entreprises à se séparer de leur service de traduction, les spécialistes avancent que cette proportion pourrait désormais atteindre 90 %.

¹⁵ D'après Statistique Canada, le chiffre d'affaires annuel moyen des entreprises canadiennes de traduction était, en 2005, de 481 000 \$ (soit environ 360 000 euros). Industrie Canada, *Enquête sur les entreprises de l'industrie de la langue au Canada*, 2006, p. 90, <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/lu44-30-2006F.pdf>.

¹⁶ Voir sous-paragraphe « Regroupements professionnels ».

¹⁷ Office des normes générales du Canada, http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/cgsb/info/news/2008_10_08-f.html.

Une des voies les plus prometteuses à cet égard est le développement et la promotion du rôle de conseiller. Tout comme les notaires ou les pharmaciens, qui savent dès leur entrée à l'université qu'ils auront à aider leurs clients à effectuer des choix éclairés, les traducteurs doivent apprendre à se positionner comme des professionnels, des spécialistes de la communication qui offrent aussi des conseils.

En effet, dans un monde idéal, les traducteurs traduiraient des textes rédigés par une personne qui écrit dans sa langue maternelle, qui la maîtrise et qui maîtrise les principes de la communication propre à son domaine. Mais dans les faits, au Canada tout au moins, on a souvent affaire à des gens qui n'écrivent pas dans leur langue maternelle, en plus de ne pas être des rédacteurs professionnels. Le traducteur est parfois l'unique spécialiste de la communication à intervenir dans le processus communicationnel.

Le traducteur-conseiller interviendra à plusieurs stades. Voici quelques exemples de ces stades et du rôle qu'il remplira :

a. Information, sensibilisation

Faire connaître au public sa formation, ses compétences et son expérience. Informer son client ou son employeur et ses collègues de travail non langagiers de la nature des services qu'il peut rendre et leur donner les moyens de les apprécier.

b. Gestion de projet

Intervenir dès la phase de planification des projets afin que la traduction soit entièrement intégrée au cycle de production des documents et que l'on tienne compte de ses effets sur ces mêmes documents (adaptation des images, de l'espace réservé au texte, etc.). Analyser les besoins du client ou de l'employeur et lui proposer des solutions.

c. Travail linguistique

Assurer la cohérence et l'uniformisation de la traduction (terminologique, phraséologique et textuelle) et veiller au respect du public cible. Mais aussi, intervenir sur le texte de départ en soulignant les éventuelles coquilles, incohérences, défauts d'uniformité, ainsi que le manque de cohérence du document avec d'autres documents du client ou de l'entreprise qu'il a ou non traduits.

d. Responsabilité professionnelle

Assumer entièrement sa responsabilité professionnelle face à son travail, quelle que soit l'utilisation qui en est faite ultérieurement. Pour bien le montrer, signer ses traductions (électroniquement ou autrement).

Garantir la sécurité et la confidentialité des données de son client, tant sur le plan de la transmission que de l'archivage. Se montrer proactif à cet égard.

e. Conseils techniques

Conseiller ses clients ou son employeur en ce qui concerne l'utilisation des outils de traduction assistée par ordinateur. Notamment, lui expliquer les avantages et les limites des mémoires de traduction et le guider lors de l'acquisition de tels outils.

Paralangagiers

Grâce à des fonds alloués par le gouvernement du Canada, qui répondait à une demande du Bureau de la traduction, son service de traduction, un partenariat réunissant quatre collèges canadiens (l'équivalent de lycées en France) met actuellement sur pied un nouveau programme dont le but est de former des paralangagiers. À l'image de ce qui se fait dans le domaine juridique (avec les parajuristes) et médical (avec les paramédicaux), le rôle des paralangagiers sera de venir en soutien aux traducteurs. Voici à ce sujet le descriptif du programme :

Ce programme consiste à préparer l'étudiant à effectuer les tâches liées à la préproduction et à la postproduction en traduction ainsi qu'à la recherche documentaire et terminologique, l'éditique et la correction d'épreuves, afin de prêter assistance au langagier et de contribuer à la qualité générale du produit fini. Le programme vise l'acquisition des connaissances nécessaires à la prestation de services de soutien à la traduction dans les secteurs public et privé.

L'étudiant maîtrisera les technologies appliquées et les outils utilisés dans le domaine de la traduction afin de répondre aux exigences des employeurs et à la demande du marché¹⁸.

Dans l'esprit des promoteurs, les paralangagiers pourraient être embauchés autant par de petites que de grandes entreprises. Le contenu du programme n'est pas encore arrêté (l'auteur de ces lignes a participé aux travaux du comité consultatif préalable à son élaboration), mais les premiers cours devraient être proposés à la rentrée de septembre 2011.

On peut penser que l'arrivée de ces nouveaux spécialistes dans le domaine langagier modifiera le travail des traducteurs. Par exemple, le paralangagier pourrait se charger de passer les textes dans les mémoires de traduction, alors

¹⁸ Rapport narratif et financier final, Un projet du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick – Campus de Campbellton, du Collège Lionel-Groulx, de La Cité collégiale et du Collège universitaire de Saint-Boniface, 23 juin 2010, p. 16, <http://www.rccfc.ca/pdf/rapport-final-ccnb-campbellton.pdf>, et Projet de collaboration CCNB – Campus de Campbellton, Collège Lionel Groulx, La Cité Collégiale, Collège Universitaire de Saint-Boniface, Annexe B, 29 janvier 2009, p. 7, http://www.rccfc.ca/pdf/RapportProjet_RCCFC08-09-CCNB-CLG-CC-CUSB.pdf.

que le traducteur effectuerait la révision finale. Par contre, les travailleurs autonomes auront-ils les moyens de s'offrir les services de paralangagiers et peut-on craindre alors qu'un fossé se creuse entre la productivité des travailleurs autonomes et celle des cabinets et services linguistiques utilisant les services des paralangagiers? Assisterons-nous à l'apparition de paralangagiers autonomes?

Post-traduction

Les traducteurs ne parvenant pas à faire face à la demande, il est probable que les entreprises (voire les traducteurs eux-mêmes) aient de plus en plus recours à la traduction assistée par ordinateur (TAO) et à la traduction automatisée. À cet égard, le Centre national de recherche du Canada mène depuis plusieurs années déjà des recherches sur un système de traduction automatique statistique – le projet Portage¹⁹ –, à partir des comptes rendus bilingues des travaux du Parlement canadien et ses résultats sont prometteurs.

Ce développement ouvre aux traducteurs et aux traducteurs-réviseurs la voie à une nouvelle fonction : la post-traduction (aussi appelée post-édition, bien qu'il s'agisse-là d'un anglicisme incontestable). Déjà des sociétés de traduction proposent à leurs clients un bouquet de services comprenant traitement au moyen d'une application de traduction automatisée, révision technique et révision linguistique.

Il s'agit d'un champ que les traducteurs se doivent d'investir, car des entreprises se contentent de faire faire une révision technique de textes traduits mécaniquement (automatiquement ou semi-automatiquement), ce qui tend à réduire les préoccupations langagières au strict minimum et donc, à réduire l'efficacité du message.

Gestion documentaire

Même s'il ne s'agit pas à proprement parler d'un nouveau métier ou d'une nouvelle facette de la traduction, la gestion documentaire est un rôle que les traducteurs indépendants sont de plus en plus amenés à jouer. En effet, en même temps que les entreprises externalisent la traduction, elles transfèrent – parfois sans s'en apercevoir – leurs ressources documentaires à leurs fournisseurs de traduction. Par conséquent, elles doivent parfois compter sur ces derniers pour retrouver leurs propres documents.

Afin de répondre à cette tendance et de satisfaire les besoins de ses clients, le traducteur indépendant doit acquérir des logiciels de gestion des documents (textes source, textes cibles), mais aussi des instruments lui permettant

¹⁹ Projet Portage, Conseil national de la recherche du Canada, <http://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/projets/iti/apprentissage-machine.html>.

d'assurer la conservation et la protection des données (copies de sauvegarde et autres).

En fait, dans une perspective d'augmentation du volume de travail, l'acquisition d'instruments de gestion documentaire ne sert pas seulement les intérêts du client, mais également ceux du traducteur en lui permettant de garder le contrôle des dossiers traités et en traitement.

Le traducteur leader

Quelles que soient les questions que l'on peut se poser au sujet de l'avenir de la traduction, il n'en reste pas moins qu'une des réponses est entre les mains des traducteurs eux-mêmes. Ces derniers auront donc tout intérêt à chercher à être les moteurs de l'évolution de leur profession. Voici quelques pistes qui devraient permettre l'émergence du traducteur de demain, le traducteur leader.

Affirmation de la valeur de la traduction

Le traducteur doit avant tout affirmer la valeur de la traduction, c'est-à-dire la valeur de la qualité du message traduit pour sa compréhension, pour son pouvoir de conviction, pour l'image de marque de son émetteur. Le traducteur apporte une contribution irremplaçable à la vie économique, culturelle et institutionnelle; il est un élément essentiel des communications et de la conduite des affaires.

En faisant passer cette idée, premièrement le traducteur fera comprendre à ses clients ou à son employeur que l'argent qu'il consacre à la traduction est en fait un investissement. Deuxièmement, il fera mieux connaître son métier et son rôle à la population en général.

Il doit résolument se présenter comme un communicateur (un conseiller), se rapprocher de ses clients en établissant des contacts plus fréquents avec eux, anticiper leurs besoins, et ne jamais hésiter à parler de son métier dans ses interactions personnelles.

Appropriation des outils technologiques et de leur développement

S'il est important pour le traducteur de se demander comment la technologie peut l'aider, il l'est encore plus pour lui de s'interroger sur ce qu'il peut faire pour que la technologie l'aide. En effet, si les bouleversements professionnels qu'ils ont vécus ont conduit les traducteurs à se familiariser avec la technologie, il ne se la sont pas encore tout à fait appropriée.

Le Canada a comme particularité de compter un nombre considérable de sociétés de développement d'outils d'aide à la traduction. Il s'agit souvent d'entreprises de traduction qui se sont rapidement aperçues de l'intérêt de concevoir des outils visant à rendre le traducteur toujours plus efficient. Nombre

d'entre elles ont donc mis au point des outils répondant aux besoins de leurs équipes internes, puis les ont commercialisés.

Cependant, les traducteurs eux-mêmes participent encore peu au développement des outils qu'ils seront amenés à utiliser; les concepteurs de logiciels s'en désolent d'ailleurs. Il serait bon que les traducteurs-entrepreneurs voient mieux le potentiel de la technologie en matière de développement des affaires ou en fassent une priorité.

Regroupements professionnels et associatifs

Dans un monde de la traduction en constante évolution, dont les paramètres sont sans cesse plus complexes, où les fusions et les associations ont procuré à certains acteurs – dont les objectifs ne sont pas toujours la qualité du transfert linguistique – une puissance démesurée, le traducteur a peu de chances de se faire entendre ou de suivre le rythme s'il reste seul dans son coin. Les praticiens ont grand avantage à se regrouper en associations professionnelles. Ils pourront ainsi partager les renseignements, le savoir, les compétences. Parler d'une voix plus forte et plus unanime.

Ces mêmes associations ont elles-mêmes intérêt à établir des partenariats avec d'autres regroupements d'intervenants du milieu, à s'ouvrir. À ce propos, et à titre d'exemple, voici les liens que l'OTTIAQ a tissés ou cherche à tisser.

a. Associations de traducteurs nationales

Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada (CTTIC)²⁰. Association pancanadienne dont l'OTTIAQ est un membre fondateur et au budget de laquelle il contribue à hauteur de 60 %.

b. Associations de traducteurs internationales.

Voisines géographiquement, l'American Translators Association (ATA), ou culturellement, la Société française des traducteurs (SFT).

c. Regroupements industriels

Association de l'industrie de la langue du Canada (AILIA)²¹. Cette association fondée par des entreprises du milieu de la traduction, de la technologie langagière et de l'enseignement des langues est encore peu ouverte aux indépendants. En resserrant les liens qu'il a avec elle, l'OTTIAQ pourra y faire entendre leur voix, mais aussi recueillir de l'information sur l'évolution de l'industrie elle-même et sur les progrès technologiques.

d. Organismes divers touchant le domaine langagier.

²⁰ Pour en savoir plus, se reporter au site Web du CTTIC, au <http://www.cttic.org>.

²¹ Pour en savoir plus, se reporter au site Web de l'AILIA, au <http://www.ailia.ca/>.

Le président de l'OTTIAQ est aussi membre du conseil d'administration du Centre de recherche en technologie langagière (CRTL), un organisme parrainé par le gouvernement du Canada qui réalise et promeut des activités de recherche, de développement et de transfert dans le domaine des technologies langagières. Le CRTL s'apprête d'ailleurs à déployer LinguisTech, une boîte à outils tout-en-un conçue pour accroître l'efficacité des traducteurs et des terminologues à l'aide des technologies²².

e. Regroupements de professionnels

À titre d'ordre professionnel, l'OTTIAQ est membre du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ). Le mandat du CIQ est de servir de plate-forme de concertation et d'échanges aux ordres professionnels de la province et de conseiller auprès du gouvernement²³. Cette affiliation permet à l'OTTIAQ de profiter de l'expérience d'autres professions sur des enjeux qui le touchent directement, comme la préparation de la relève et la promotion des professions.

Regroupements commerciaux

Comme nous l'avons vu plus haut, la technologie a un impact considérable et durable sur le milieu de la traduction. Les traducteurs qui entrent aujourd'hui sur le marché du travail arrivent dans un milieu totalement différent de celui qu'ont connu à leur âge les générations qui les ont précédées.

Ils devront donc faire face à des défis que leurs prédécesseurs n'auront pas ou auront peu eu à affronter : mainmise des multinationales de la traduction, augmentation du volume et de la complexité des mandats de traduction, transformation permanente de leur profession qui nécessite une adaptation constante – notamment par la formation continue – ou encore imprévisibilité de la demande en raison de l'instabilité économique. La capacité du milieu de la traduction à relever ces défis pourrait bien être un facteur déterminant si, comme nous l'avons avancé dans cet article, la proportion d'indépendants continue à augmenter.

C'est bien connu, les traducteurs sont individualistes et les travailleurs indépendants, jaloux de leur autonomie. Alors, comment tirer son épingle du jeu face à des gros joueurs qui disposent de ressources sans commune mesure avec celles du professionnel seul dans son bureau? Comment arriver à suivre l'évolution technologique et professionnelle?

Certains indépendants ont constitué de petits réseaux qui leur permettent de faire appel ponctuellement à des collègues pour absorber un pic de travail ou

²² Pour en savoir plus, se reporter au site Web du CRTL, au <http://www.crtl.ca/index.htm>.

²³ Pour en savoir plus, se reporter au site Web du CIQ, au <http://www.professions-quebec.org/index.php/fr/element/visualiser/id/6>.

résoudre un problème technique. Mais cette méthode montre vite ses limites, car elle n'est ni systématisée ni organisée.

La solution est peut-être le regroupement de traducteurs sous une même entité souple (enseigne ou bannière), qui leur permettrait de garder leur indépendance juridique et financière, tout en partageant dépenses (frais de bureau, frais de publicité), ressources (fournisseurs, formateurs) et compétences (documents de référence, savoir-faire, mémoires de traduction). Cette forme d'association les aiderait également à niveler leur charge de travail, à se donner du temps pour la formation et les vacances et leur donnerait la possibilité de répondre à des contrats plus volumineux et plus lucratifs et de mener des activités de valorisation de leurs services et de marketing plus efficaces.

S'il est peu connu en traduction, ce genre d'organisation fonctionne déjà depuis longtemps et avec un grand succès dans certains corps de métiers – au Québec tout au moins – comme chez les notaires, une profession pourtant elle aussi réputée pour l'individualisme de ses membres.

Importance croissante de la formation (universitaire et continue)

Enfin, il appert de ce qui précède qu'une des clés de l'avenir de la traduction et des traducteurs est la formation.

La formation universitaire, tout d'abord. Celle-ci doit elle aussi s'adapter à la transformation de la traduction. L'université ne peut plus offrir une formation axée principalement sur la théorie, qui laisse à l'entreprise qui embauchera ses diplômés la tâche de les former sur le plan pratique. Ces mêmes entreprises qui ont de moins en moins de temps et de moins en moins de ressources pour encadrer les débutants. Sans parler des praticiens qui ne connaîtront que le travail indépendant...

Il en ressort la nécessité pour les universités, les traducteurs, les entreprises de traduction et les développeurs d'outils technologiques langagiers de se concerter. L'OTTIAQ en a d'ailleurs fait une de ses priorités et il s'est lancé dans un vaste programme de rencontres avec les directeurs des départements de traduction des universités du Québec, notamment pour promouvoir l'intégration du concept de conseiller dans les cours de traduction et celle du mentorat dans les stages coopératifs²⁴, puis, dans un deuxième temps, favoriser la création de pôles regroupant les différents intervenants du milieu.

Mais l'université n'est pas la seule responsable de la formation des traducteurs; les principaux intéressés le sont aussi. D'autant plus que si la

²⁴ Programme visant à intégrer graduellement les jeunes universitaires au marché du travail. Cette intégration se réalise par l'alternance de stages rémunérés en entreprise et de sessions d'études à l'université.

tendance se maintient, on pourra moins compter sur l'entreprise pour assurer la formation continue. Il faudra donc s'appuyer sur d'autres mécanismes; et là aussi, les traducteurs, qui sont peu enclins à investir temps et argent dans leur formation, devront se faire violence.

C'est d'ailleurs dans cette optique que l'OTTIAQ propose depuis 2009, en plus d'ateliers donnés en salle, une plateforme de formation continue en ligne²⁵. Cette formule permet aux traducteurs de suivre les différents cours offerts au moment qui leur convient. Cette flexibilité, on l'espère, incitera davantage les traducteurs à se perfectionner en cours d'emploi.

Conclusion

Même si l'avenir de la traduction est intimement lié aux progrès technologiques, il sera aussi en partie ce que les traducteurs en feront. S'ils veulent que le changement s'opère à leur avantage, ces derniers devront en être le moteur, faire preuve de leadership. Et pour cela, il leur faudra jouer un plus grand rôle dans le développement technologique et modifier leur façon de se présenter à leur employeur et à leurs clients en se positionnant aussi comme des conseillers en communication. Mais pour y parvenir et pour s'adapter à un monde en perpétuelle évolution, ils devront aussi se former continuellement.

Il est fort possible qu'une partie du caractère artisanal de la traduction disparaisse avec l'accroissement de l'influence de la technologie et de la grande entreprise, pour laisser place à une industrie plus solide. Cependant, le traducteur – qui, il faut le rappeler, reste et restera le spécialiste des langues – dispose des moyens de s'adapter à cette transformation. Et l'un de ces moyens sera très certainement de se joindre à des regroupements professionnels et commerciaux pour partager ressources, savoir, compétences et charge de travail. Des regroupements qui gagneront à agir comme des fédérateurs des divers acteurs du milieu.

²⁵ Pour en savoir plus, aller au http://www.ottiaq.org/formation_continue/calendrier_fr.php.